

## TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	2
Membres du conseil d'administration	3
Membres du comité de vérification	4
Faits saillants	5
Analyse des états financiers consolidés	6
Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière	13
Rapport des vérificateurs	14
États financiers consolidés	
Résultats consolidés	17
Bilan consolidé	18
Avoir consolidé	19
Flux de trésorerie consolidés	20
Notes complémentaires	21
Informations complémentaires	
Revenus-voyageurs par nature	53
Charges par nature	54
Charges par fonction	55
Dettes à long terme	57
Endettement total net à long terme	60

## REMERCIEMENTS

L'élaboration du rapport financier 2006 est le fruit du travail d'un grand nombre d'employés du Service Finances et trésorerie.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui y ont contribué, tout particulièrement la Section - comptabilité financière relevant de la Division - gestion financière.

### **Chef de division**

Luc Tremblay, CA

### **Chef de section**

Angèle Dubé, CA

### **Conseillère corporative**

Nicole Racine, CA

### **Conseillers**

Christian Roy, CA  
Chantale Blais, CGA

### **Analystes**

Jean-Claude Joseph, CGA  
Diane Proulx, CMA  
Martine Lavallée

### **Techniciens**

Danielle Lavoie  
Annie Lapointe

### **Secrétaire**

Andrée Bernier



**Sylvain Gonthier**

*Directeur exécutif*

*Gestion des services partagés*

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 31 décembre 2006

**Monsieur Claude Trudel**

Président

Maire de l'arrondissement de Verdun

**Monsieur Marvin Rotrand**

Vice-président

Conseiller de la Ville de Montréal

Arrondissement de Côte-des-Neiges /

Notre-Dame-de-Grâce

**Monsieur Pierre Lapointe**

Conseiller de la Ville de Montréal

Arrondissement d'Ahuntsic - Cartierville

**Monsieur Yvon Labrosse\***

Maire de la Ville de Montréal-Est

**Monsieur Bernard Blanchet**

Conseiller d'arrondissement de la Ville de Montréal

Arrondissement de Lachine

**Madame Yvette Bissonnet**

Conseillère de la Ville de Montréal

Arrondissement de Saint-Léonard

**Monsieur Dominic Perri**

Conseiller de la Ville de Montréal

Arrondissement de Saint-Léonard

**Madame Brenda Paris**

Représentante des clients du transport en commun

**Madame Marie Turcotte**

Représentante des clients du transport adapté

\* M. Yvon Labrosse a dû mettre fin à son mandat le 1<sup>er</sup> décembre 2006

## MEMBRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

au 31 décembre 2006

**Monsieur Pierre Lapointe**

Président

Conseiller de la Ville de Montréal

Arrondissement d'Ahuntsic - Cartierville

**Monsieur Marvin Rotrand**

Vice-président

Conseiller de la Ville de Montréal

Arrondissement de Côte-des-Neiges /

Notre-Dame-de-Grâce

**Monsieur Michel Bélanger, FCA**

Membre externe

Conseiller en gestion financière

**Monsieur Robert Desforges, CA, Adm. A**

Membre externe

Desforges, Germain, Gendron, CA

## FAITS SAILLANTS

### Une saine gestion dans un contexte financier difficile

L'exercice financier 2006 a été marqué par l'adoption de nouvelles normes comptables. Avant 2006, la Société de transport de Montréal appliquait les recommandations du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec* publié par le ministère des Affaires municipales et des régions (MAMR). À compter de 2006, en vertu des principes comptables énoncés dans le manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, la Société répond désormais à la définition d'un organisme public de type commercial et est donc assujettie aux normes comptables pour les entreprises du secteur privé.

En 2006, les produits d'exploitation de la Société ont atteint un nouveau sommet, soit 778,2 M\$ par rapport à 768,1 M\$ en 2005, représentant une hausse de 10,1 M\$. L'accroissement des revenus-voyageurs explique surtout cette hausse. Les charges d'exploitation ont atteint 734,7 M\$, soit une hausse de 22,1 M\$ attribuable principalement à l'indexation des salaires (14,4 M\$), une hausse des dépenses au service de transport adapté de 5,3 M\$ résultant d'une demande en évolution constante reflétée par une croissance de 14,2 % des déplacements réalisés par rapport à 2005, et le solde attribuable principalement à la hausse de l'énergie et des taxes.

Le bénéfice d'exploitation s'établit à 43,5 M\$ pour l'exercice 2006 comparativement à 55,5 M\$ pour la période précédente. En tenant compte des charges hors exploitation de 63,8 M\$ en 2006 et 59,6 M\$ en 2005, la Société termine l'exercice financier 2006 avec une perte nette de 20,3 M\$ comparativement à une perte de 4,1 M\$ pour l'exercice précédent.

N'eût été du changement des normes comptables expliqué précédemment et de l'impact évalué à 6,7 M\$, la Société aurait terminé l'exercice avec une perte nette de 13,6 M\$ alors que son budget prévoyait un manque à gagner de 32,0 M\$. Ces résultats témoignent des efforts soutenus par la Société afin de réduire ses dépenses.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 213,8 M\$ comparativement à 203,0 M\$ en 2005 et elles ont été consacrées principalement à l'achat d'autobus (33,7 M\$), au développement du programme Réno-Systèmes pour le métro (116,1 M\$) et à la réalisation du projet Vente et perception (25,7 M\$). Ces sommes importantes démontrent l'ampleur des investissements requis pour la modernisation des infrastructures et des équipements de la Société. À ce chapitre, les besoins de la Société sont évalués à 3,5 G\$ pour la prochaine décennie.

Dans ce contexte financier très difficile, la Société rappelle aux gouvernements l'importance d'établir un cadre financier stable, permanent et prévisible pour les sociétés de transport en commun afin de leur permettre d'offrir les services de transport attendus par la population.

Par ailleurs, rappelons qu'au printemps dernier, le gouvernement fédéral a annoncé qu'à compter du 1er juillet 2006, les clients du transport en commun peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt non remboursable de 15,25 % pour 2006 sur les coûts des titres mensuels à tarif ordinaire ou réduit de transport en commun. Nous sommes confiants qu'en plus des mesures que nous allons déployer pour l'amélioration des services à notre clientèle, cette mesure fiscale incitera plus de gens à choisir le transport en commun.

  
Yves Devin  
Directeur général

  
Sylvain Gonthier  
Directeur exécutif  
Gestion des services partagés

## ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au cours de l'exercice, la Société, en tant qu'organisme public de type commercial a adopté les recommandations du *Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés – Comptabilité*. Avant 2006, les états financiers étaient préparés selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec contenus dans le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec* publié par le ministère des Affaires municipales et des régions.

Par conséquent, la Société a redressé ses états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Les analyses qui suivent ont été effectuées sur la base des montants redressés.

Les principaux éléments de conciliation entre le manque à gagner au budget 2006 (32 M\$) et la perte nette aux états financiers 2006 (20,3 M\$) sont les suivants :

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>2006</b>
<b>Manque à gagner – budget 2006</b>	<b>(32,0)</b>
Autres revenus	1,8
Énergie	
Économies liées au swap	1,0
Remboursement de la taxe sur carburant	3,7
Gaz naturel	1,6
Dépenses d'exploitation non effectuées	3,8
Écart déficit reporté (5,3 vs 6,3)	1,0
Dépenses imprévues	5,5
<b>Perte avant nouvelles normes comptables</b>	<b>(13,6)</b>
Impact des nouvelles normes comptables	(6,7)
<b>Perte nette 2006</b>	<b>(20,3)</b>

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Produits d'exploitation	778,2	768,1
Charges d'exploitation	(734,7)	(712,6)
Bénéfice avant les éléments hors exploitation	43,5	55,5
Éléments hors exploitation	(63,8)	(59,6)
<b>Perte nette</b>	<b>(20,3)</b>	<b>(4,1)</b>

Pour l'exercice financier 2006, la Société a enregistré des produits d'exploitation de 778,2 M\$. Les charges d'exploitation, quant à elles, se sont élevées à 734,7 M\$, dégageant ainsi un bénéfice avant les éléments hors exploitation de 43,5 M\$. Une fois les éléments hors exploitation retranchés qui totalisent 63,8 M\$, la Société termine l'exercice financier 2006 avec une perte nette de 20,3 M\$.

## ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### SOMMAIRE DES PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Voyageurs	394,7	379,4
Contribution de la Ville de Montréal	278,0	276,2
Subventions du gouvernement du Québec	28,0	33,6
Contributions régionales	52,4	54,1
Contribution du Réseau de transport de Longueuil	1,8	1,8
Autres produits	23,3	23,0
	<b>778,2</b>	<b>768,1</b>

Les produits sont en hausse de 10,1 M\$ par rapport à 2005, résultant d'une combinaison de l'accroissement des revenus-voyageurs de 15,3 M\$ (dont 2,2 M\$ au niveau des revenus régionaux) et d'une diminution des subventions du gouvernement du Québec de 5,6 M\$.

L'augmentation des revenus-voyageurs est attribuable à la hausse des tarifs dont l'impact représente quelque 10,0 M\$ combinée à un accroissement de l'achalandage de l'ordre de 1 %.

La diminution des subventions du gouvernement du Québec résulte du fait qu'en 2005, le ministère des Transports du Québec avait versé une aide financière ponctuelle de 10,8 M\$ qui n'a pas été renouvelée en 2006. Par contre, ce même ministère poursuit ses engagements face au transport des personnes à mobilité réduite en bonifiant la subvention pour le service de transport adapté de 5,2 M\$ par rapport à l'an dernier, dont 3,4 M\$ est attribuable au développement des services (croissance de l'achalandage).

### SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Service autobus et métro	695,0	678,2
Service de transport adapté	39,7	34,4
	<b>734,7</b>	<b>712,6</b>

Les charges d'exploitation affichent une hausse de 22,1 M\$, soit 16,8 M\$ pour le service autobus et métro et 5,3 M\$ pour le service de transport adapté.

L'augmentation des dépenses du service autobus et métro est principalement causée par la croissance de la masse salariale de l'ordre de 14,4 M\$ ainsi qu'à l'augmentation du coût de certains services publics (taxes municipales et électricité).

Par ailleurs, on dénote une hausse des dépenses du service de transport adapté de 5,3 M\$, résultat d'une demande en constante évolution reflétée par une croissance de l'ordre de 14,2 % des déplacements réalisés par rapport à 2005. La hausse des coûts provient essentiellement du service en taxi qui affiche une augmentation de 4,1 M\$ et, dans une moindre mesure, des augmentations salariales de l'ordre de 0,5 M\$.

## ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## ÉLÉMENTS HORS EXPLOITATION

<i>(en millions de dollars)</i>	2006	2005
Contributions et subventions gouvernementales	60,4	61,5
Intérêts et frais de financement	(38,8)	(36,8)
Amortissement des immobilisations corporelles	(77,3)	(76,9)
Amortissement des actifs incorporels	(6,4)	(7,0)
Excédent de la charge relative aux avantages sociaux futurs sur les contributions versées	(7,0)	(6,3)
Produits issus des placements du fonds d'amortissement	5,3	5,9
	<b>(63,8)</b>	<b>(59,6)</b>

On constate une baisse de 4,2 M\$ des éléments hors exploitation. Les quatre derniers postes découlent directement de l'application des recommandations du *Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés-Comptabilité*.

## BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006

## Les éléments de l'actif

<i>(en millions de dollars)</i>	2006	2005
<b>À court terme</b>		
Encaisse	13,1	12,1
Placements du fonds d'amortissement	44,1	60,4
Subventions à recevoir	52,7	62,8
Contributions régionales à recevoir	26,3	28,8
Contribution du Réseau de transport de Longueuil à recevoir	0,9	0,9
Autres débiteurs	36,9	25,6
Stocks de fournitures et de pièces de rechange	26,5	23,0
Instruments financiers dérivés	0,1	1,6
	<b>200,6</b>	<b>215,2</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 341,1</b>	<b>1 205,1</b>
<b>Actifs incorporels</b>	<b>20,6</b>	<b>26,9</b>
<b>Placements du fonds d'amortissement</b>	<b>76,6</b>	<b>80,9</b>
<b>Créances à long terme</b>	<b>224,7</b>	<b>237,0</b>
<b>Autres éléments d'actif à long terme</b>	<b>10,5</b>	<b>10,6</b>
	<b>1 874,1</b>	<b>1 775,7</b>



## ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006 (SUITE)

L'actif affiche une croissance de 98,4 M\$ par rapport à 2005 qui résulte principalement de l'augmentation de 136,0 M\$ au chapitre des immobilisations corporelles atténuée par des diminutions de 20,6 M\$ des placements du fonds d'amortissement et de 15,3 M\$ des créances à long terme. Les postes de l'actif sont composés des principaux éléments suivants :

**a) Placements du fonds d'amortissement**

Les placements du fonds d'amortissement sont les placements des onze fonds d'amortissement dédiés au remboursement de certaines dettes à long terme. La portion apparaissant à court terme reflète le remboursement de la dette à long terme à même le fonds d'amortissement qui sera effectué au cours de l'exercice subséquent.

**b) Subventions à recevoir**

La baisse de 10,1 M\$ est tributaire des encaissements en cours d'exercice des subventions relatives aux immobilisations corporelles provenant du gouvernement du Canada et de l'Agence métropolitaine de transport.

**c) Autres débiteurs**

Les autres débiteurs sont constitués des revenus régionaux à recevoir de l'Agence métropolitaine de transport de 3,8 M\$, des versements pour accidents de travail à récupérer de 0,7 M\$, des réclamations de taxes aux différents gouvernements de 4,5 M\$, des comptes clients généraux de 15,8 M\$, d'avances d'honoraires pour le prolongement du métro de 7,5 M\$, d'avances contractuelles de 1,0 M\$ et d'autres débiteurs totalisant 3,6 M\$.

**d) Stocks de fournitures et pièces de rechange**

Les stocks sont composés principalement de pièces servant à l'entretien et à la réparation des équipements dont la Société dispose. Ils incluent des pièces fabriquées à l'interne pour un montant total de 4,2 M\$ au 31 décembre 2006 (4,7 M\$ en 2005).

**e) Immobilisations corporelles**

Ce poste représente la valeur nette des immobilisations corporelles de la Société. La variation entre la valeur de 2005, soit 1 205,1 M\$ et celle de 2006, soit 1 341,1 M\$ s'explique par des acquisitions de 213,8 M\$ diminuées de l'amortissement de 77,3 M\$ et de la valeur non amortie des immobilisations corporelles disposées de 0,5 M\$.

Les principales acquisitions de l'exercice proviennent de l'achat d'autobus pour un montant de 33,7 M\$ (CA-118), du programme de rénovation des équipements fixes pour un montant de 116,1 M\$ (CA-116 et R-058), ainsi que du projet de renouvellement des équipements et du nouveau système intégré de vente et perception au montant de 25,7 M\$ (R-010).

## ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006 (SUITE)

**f) Actifs incorporels**

Les actifs incorporels comprennent des logiciels ayant une valeur nette de 19,6 M\$ ainsi que des licences informatiques dont la valeur non amortie s'élève à 1,0 M\$.

**g) Créances à long terme**

Les créances à long terme correspondent aux subventions à recevoir du ministère des Transports du Québec et de l'Agence métropolitaine de transport.

La diminution des créances à long terme découle du fait que la Société a émis moins de dettes qui sont subventionnées en 2006 qu'en 2005.

**h) Autres éléments d'actifs à long terme**

Ce poste comprend un dépôt pour l'achat d'autobus de 6,7 M\$, des pertes reportées sur instruments financiers et conversion de taux de change non amorti de 1,6 M\$ et d'autres éléments pour 2,2 M\$.

## ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006 (SUITE)

## Les éléments du passif

<i>(en millions de dollars)</i>	2006	2005
<b>À court terme</b>		
Emprunts temporaires	205,8	116,4
Créditeurs et frais courus	135,8	125,4
Instruments financiers dérivés	16,3	34,1
Versements exigibles sur la dette à long terme	80,0	97,6
	<b>437,9</b>	<b>373,5</b>
<b>Dette à long terme</b>	<b>588,9</b>	<b>551,5</b>
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	<b>112,6</b>	<b>105,5</b>
<b>Subventions reportées</b>	<b>508,7</b>	<b>498,9</b>
	<b>1 648,1</b>	<b>1 529,4</b>

Le passif affiche une augmentation de 118,7 M\$, soit une hausse de 64,4 M\$ du passif à court terme et de 54,3 M\$ du passif à long terme. La croissance du passif à court terme est causée par l'augmentation des emprunts temporaires de 89,4 M\$ en attente de financement à long terme (émission d'une nouvelle dette de 100,0 M\$ en janvier 2007) et est tributaire du sous-financement cumulatif de l'exercice de 176,5 M\$. La hausse du passif à long terme est causée par l'augmentation de la dette à long terme de 19,8 M\$, du passif au titre des prestations constituées de 7,1 M\$ et des subventions reportées de 9,8 M\$.

a) **Créditeurs et frais courus**

Les créditeurs et frais courus sont constitués des fournisseurs et frais courus de 62,6 M\$, des salaires et charges sociales de 22,8 M\$, des congés de maladie à payer de 6,0 M\$, des vacances à payer de 26,3 M\$, des retenues sur contrats et dépôts de garantie de 1,1 M\$, des intérêts courus de 6,7 M\$ et des autres créditeurs de 10,3 M\$.

b) **Instruments financiers dérivés**

Ce poste comprend la juste valeur des swaps de devises et d'intérêts que la Société possède pour se prémunir contre les risques d'intérêts et de taux de change. La Société possède également un swap de diesel dont la valeur de 0,3 M\$ n'est pas comptabilisée puisqu'il est admissible à la comptabilité de couverture.

c) **Dette à long terme**

Au 31 décembre 2005, la dette à long terme s'élevait à 649,0 M\$. Au cours de l'année, la Société a procédé à une émission de 114,0 M\$. Le remboursement de la dette s'est chiffré à 97,3 M\$, où une perte sur variation du taux de change de 3,2 M\$ a été constatée. La dette à long terme au 31 décembre 2006 s'élève donc à 668,9 M\$.

d) **Passif au titre des prestations constitués**

Ce poste comprend les montants constatés au bilan au titre des avantages sociaux futurs qui comprennent les régimes de retraite ainsi que les autres avantages sociaux futurs (post-emploi et post-retraite).

## ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006 (SUITE)

## Les éléments de l'avoir

<i>(en millions de dollars)</i>	2006	2005
<b>Avoir</b>	<b>226,0</b>	<b>246,3</b>

L'avoir affiche une réduction de 20,3 M\$ par rapport à 2005, soit le montant de la perte nette de 2006.

## ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

<i>(en millions de dollars)</i>	2006	2005
Dette à long terme	668,9	649,0
Montants accumulés au fonds d'amortissement	(120,7)	(141,4)
Montants à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme	(259,4)	(274,7)
Dépenses d'investissement à financer nettes de subventions	68,2	44,0
	<b>357,0</b>	<b>276,9</b>

L'endettement total net à long terme représente la dette totale à la charge de la Société compte tenu de la participation de ses partenaires. Sa croissance reflète clairement l'investissement massif requis évalué à plus de 3,5 milliards de dollars sur une période de 10 ans afin de renouveler ses infrastructures. On peut donc s'attendre à une tendance à la hausse de cet indicateur au cours des prochains exercices.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En vertu de l'article 136 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L. R. Q. chapitre S-30.01), le rapport financier de la Société de transport de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006 a été déposé au conseil d'administration de la Société le 11 avril 2007.

Les états financiers consolidés et toute l'information figurant dans le présent rapport financier sont la responsabilité de la direction de la Société et ont été approuvés par le conseil d'administration. La direction s'est également assurée de la concordance entre les états financiers consolidés et toutes les autres informations divulguées dans le rapport financier.

Les états financiers consolidés contiennent certains montants fondés sur l'utilisation du jugement professionnel, d'estimations et dont la présentation découle d'une appréciation de leur importance relative. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société.

La direction de la Société, visant l'intégrité et l'objectivité des informations financières, maintient des systèmes de contrôle interne comptables et administratifs de qualité. La direction estime que ces systèmes de contrôle interne qui ont pour objet de fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, que les politiques de l'entreprise sont suivies, que les opérations sont effectuées conformément aux autorisations appropriées et que les actifs de la Société sont adéquatement comptabilisés et protégés, permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les registres comptables sont fiables et forment une assise appropriée pour la préparation des états financiers consolidés.

C'est principalement par l'intermédiaire de son comité de vérification, composé de membres du conseil d'administration et d'administrateurs de l'extérieur, que le conseil d'administration exerce sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés contenus dans le rapport financier. Le comité de vérification revoit les états financiers consolidés et recommande leur approbation par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés conjointement par Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. dont les services ont été retenus par le conseil d'administration sur recommandation du comité de vérification et par le Vérificateur général de la Ville de Montréal.



**Sylvain Gonthier**  
Directeur exécutif  
Gestion des services partagés



**Luc Tremblay, CA**  
Chef de division  
Gestion financière

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

### Aux membres du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Société de transport de Montréal au 31 décembre 2006 et les états consolidés des résultats, de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.  
Comptables agréés

Montréal  
Le 30 mars 2007



Michel Doyon, CA  
Le Vérificateur général de Montréal

Montréal  
Le 30 mars 2007

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2006







## RÉSULTATS CONSOLIDÉS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2006

<i>(en milliers de dollars)</i>	Note	2006	2005 (redressé, note 2)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Voyageurs	5	394 734	379 358
Contribution de la Ville de Montréal		278 000	276 200
Subventions du gouvernement du Québec	6	27 993	33 605
Contributions régionales	7	52 356	54 139
Contribution du Réseau de transport de Longueuil	8	1 803	1 803
Autres produits	9	23 280	23 022
		<b>778 166</b>	<b>768 127</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Service autobus et métro		695 021	678 153
Service de transport adapté		39 674	34 455
		<b>734 695</b>	<b>712 608</b>
<b>BÉNÉFICE AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS</b>		<b>43 471</b>	<b>55 519</b>
Contributions et subventions gouvernementales	10	60 353	61 501
Intérêts et frais de financement	11	(38 787)	(36 768)
Amortissement des immobilisations corporelles		(77 284)	(76 932)
Amortissement des actifs incorporels		(6 396)	(7 040)
Excédent de la charge relative aux avantages sociaux futurs sur les contributions versées		(7 035)	(6 288)
Produits issus des placements du fonds d'amortissement		5 317	5 870
		<b>(63 832)</b>	<b>(59 657)</b>
<b>PERTE NETTE</b>		<b>(20 361)</b>	<b>(4 138)</b>

## BILAN CONSOLIDÉ

au 31 décembre 2006

<i>(en milliers de dollars)</i>	Note	2006	2005 (redressé, note 2)
<b>ACTIF</b>			
<b>À court terme</b>			
Encaisse		13 066	12 073
Placements du fonds d'amortissement	12	44 137	60 451
Subventions à recevoir	13	52 665	62 774
Contributions régionales à recevoir		26 284	28 801
Contribution du Réseau de transport de Longueuil à recevoir		902	902
Autres débiteurs	14	36 920	25 558
Stocks de fournitures et de pièces de rechange		26 489	22 981
Instruments financiers dérivés	21	115	1 561
		<b>200 578</b>	<b>215 101</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	15	<b>1 341 125</b>	<b>1 205 084</b>
<b>Actifs incorporels</b>	16	<b>20 584</b>	<b>26 913</b>
<b>Placements du fonds d'amortissement</b>	12	<b>76 602</b>	<b>80 944</b>
<b>Actif au titre des prestations constituées</b>	23	<b>47</b>	<b>–</b>
<b>Créances à long terme</b>	17	<b>224 665</b>	<b>237 018</b>
<b>Autres éléments d'actif à long terme</b>	18	<b>10 544</b>	<b>10 638</b>
		<b>1 874 145</b>	<b>1 775 698</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>À court terme</b>			
Emprunts temporaires	19	205 809	116 419
Créditeurs et frais courus	20	135 775	125 357
Instruments financiers dérivés	21	16 343	34 057
Versements exigibles sur la dette à long terme	22	79 979	97 583
		<b>437 906</b>	<b>373 416</b>
<b>Dette à long terme</b>	22	<b>588 893</b>	<b>551 497</b>
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	23	<b>112 627</b>	<b>105 545</b>
<b>Subventions reportées</b>	24	<b>508 753</b>	<b>498 913</b>
		<b>1 648 179</b>	<b>1 529 371</b>
<b>AVOIR</b>		<b>225 966</b>	<b>246 327</b>
		<b>1 874 145</b>	<b>1 775 698</b>
Engagements (note 26)			
Éventualités (note 28)			

## AVOIR CONSOLIDÉ

de l'exercice terminé le 31 décembre 2006

<i>(en milliers de dollars)</i>	Note	2006	2005
<b>Avoir au début</b>			
Solde établi		359 323	410 835
Redressement des états financiers consolidés de l'exercice précédent	2	(112 996)	(160 370)
Solde redressé		246 327	250 465
Perte nette		(20 361)	(4 138)
<b>Avoir à la fin</b>		<b>225 966</b>	<b>246 327</b>

## FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2006

<i>(en milliers de dollars)</i>	Note	2006	2005 (redressé, note 2)
<b>Activités d'exploitation</b>			
Perte nette de l'exercice		(20 361)	(4 138)
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement de la perte reportée sur les instruments financiers dérivés et du gain reporté sur les conversions de devises		1 578	2 859
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations		(42 700)	(42 766)
Amortissement des actifs incorporels		6 396	7 040
Amortissement des immobilisations corporelles		77 284	76 932
Perte (gain) de valeur des instruments financiers dérivés		(1 993)	11 141
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		489	608
Variation de créances à long terme		317	520
Variation de l'excédent de la charge relative aux avantages sociaux futurs sur les contributions versées		7 035	6 288
		28 045	58 484
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	25	5 215	6 720
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		<b>33 260</b>	<b>65 204</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(213 851)	(203 010)
Disposition d'immobilisations corporelles		37	126
Acquisition d'actifs incorporels		(67)	(323)
Acquisition des placements du fonds d'amortissement		(49 099)	(51 414)
Disposition des placements du fonds d'amortissement		67 851	48 437
Amortissement des primes et escomptes sur les placements des fonds d'amortissement		1 904	2 097
Variation des autres éléments d'actifs à long terme		(1 484)	(286)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		<b>(194 709)</b>	<b>(204 373)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Encaissement de créances long terme		37 722	39 069
Variation d'instruments financiers dérivés		(14 275)	(7 743)
Variation des emprunts temporaires		89 390	81 569
Émission de billets à demande		-	147
Émission de dette à long terme		114 000	75 000
Remboursement de la dette à long terme		(97 381)	(75 732)
Encaissement de subventions reportées		29 813	39 704
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		<b>159 269</b>	<b>152 014</b>
Perte de change sur dette à long terme libellée en devises		3 173	(10 705)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		<b>993</b>	<b>2 140</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		<b>12 073</b>	<b>9 933</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		<b>13 066</b>	<b>12 073</b>

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 25.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

### 1. Statut et nature des activités

La Société de transport de Montréal (ci-après la Société) est constituée en vertu de *la Loi sur les sociétés de transport en commun* (L. R. Q. chapitre S-30.01) et a pour responsabilité d'organiser et de fournir le transport en commun, principalement sur le territoire de l'île de Montréal.

La Société est exonérée d'impôt sur le revenu des sociétés selon le paragraphe 149 (1) (c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et selon l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec*.

Sur une base consolidée, les activités de la Société se composent de deux secteurs d'exploitation distincts :

#### Secteur des services de transport

Le secteur des Services de transport comprend le service de transport en commun par autobus et par métro ainsi que le transport des personnes à mobilité réduite.

Les charges présentées à l'état des résultats se détaillent comme suit :

Le « Service autobus et métro » comprend l'ensemble des activités relatives à l'exploitation et à l'entretien des réseaux des autobus et du métro ainsi que le support à ces activités. Les principales fonctions de support aux opérations sont : gestion des services partagés (finances et trésorerie, ressources humaines, chaîne logistique, technologie de l'information, régime de retraite, activités commerciales, plan d'affaires et gestion du portefeuille de projets), planification, marketing et communications (planification et développement du réseau, marketing, communications, affaires publiques et service à la clientèle), gestion des projets majeurs, construction et projets d'infrastructures et les services corporatifs (direction générale, vérification générale, secrétariat et affaires juridiques).

Le « Service de transport adapté » regroupe l'ensemble des activités nécessaires à la planification et à la livraison du transport des personnes à mobilité réduite par minibus ou par taxi.

#### Secteur commercial

Le secteur commercial vise à favoriser, encourager et développer le potentiel commercial de la Société. Les activités commerciales sont assurées dans le cadre de la participation intégrale que la Société détient dans Société en commandite Transgesco et son commandité 9130-8593 Québec Inc.

### 2. Changements de méthodes comptables

Au cours de l'exercice, la Société, en tant qu'organisme public de type commercial a adopté les recommandations du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés – Comptabilité. Avant 2006, les états financiers étaient préparés selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec contenus dans le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec* publié par le ministère des Affaires municipales et des régions.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

### 2. Changements de méthodes comptables (suite)

Par conséquent, les principaux changements dans les traitements comptables tels que décrits ci-dessous ont été appliqués rétroactivement. Les états financiers de l'exercice antérieur ont été redressés pour tenir compte de ces modifications.

#### a) Avantages sociaux futurs

Au cours de l'exercice, la Société a appliqué les recommandations du chapitre 3461 – *Avantages sociaux futurs*. Selon ces recommandations, la Société, pour chacun de ses régimes à prestations déterminées, constate un passif et une charge au titre des avantages sociaux futurs dans l'exercice au cours duquel les salariés rendent des services à la Société en échange de ces avantages. La Société constate également un passif et une charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi qui ne s'acquiescent pas ou ne s'accumulent pas lorsque le fait à l'origine de l'obligation de l'entité se produit. Auparavant, la Société ne constatait, à titre de charge de l'exercice, que la cotisation annuelle relative à ces régimes.

À compter de 2006, la Société a adopté, sur une base rétrospective, la nouvelle norme comptable sur les avantages sociaux futurs. L'obligation transitoire a entièrement été constatée au bilan à cette date en affectant l'avoir de la Société.

#### b) Amortissement des immobilisations corporelles, subventions pour immobilisations corporelles et actifs incorporels

À compter de l'exercice 2006, la Société a adopté les recommandations du chapitre 3061 – *Immobilisations corporelles* qui prévoient que l'amortissement des immobilisations corporelles doit être passé en charge à l'état des résultats dès leur mise en service plutôt qu'à l'avoir. Elle a aussi cessé de constater comme charge à l'état des résultats, les remboursements de capital sur la dette à long terme et les contributions au fonds d'amortissement pour le remboursement de la dette à long terme.

Les subventions pour immobilisations corporelles et pour les actifs incorporels sont désormais amorties au même rythme que l'actif afférent plutôt qu'en fonction du remboursement de la dette à long terme.

#### c) Instruments financiers

Au cours de l'exercice, la Société a adopté les recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés prévues dans la note d'orientation concernant la comptabilité, NOC-13 *Relations de couverture* et dans l'abrégé des délibérations CPN-128 *Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture*.

En vertu de ces recommandations, les instruments financiers qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture exposées dans la NOC-13 sont constatés dans le bilan et évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats de l'exercice. Avant l'application de ces recommandations, les instruments financiers de la Société étaient présentés hors bilan.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**2. Changements de méthodes comptables (suite)**

Les gains et pertes reportés, découlant de l'application de la NOC-13, sont amortis linéairement sur la durée restante de la dette à laquelle ils se rapportent.

**d) Placement à long terme**

À compter de l'exercice 2006, la Société a adopté les recommandations du chapitre 3050 – *Placements à long terme* et du chapitre 1600 – *États financiers consolidés* qui l'amènent à considérer ses participations dans deux sociétés comme des filiales et à consolider leurs états financiers avec ceux de la Société plutôt que d'utiliser la valeur de consolidation.

**e) Produits issus des placements du fonds d'amortissement**

À compter de l'exercice 2006, la Société constate les produits issus des placements du fonds d'amortissement au remboursement de certaines dettes à long terme à l'état des résultats plutôt qu'à l'avoir.

**f) Affectation du déficit de l'exercice précédent**

À compter de 2006, la Société cesse d'affecter le déficit de l'exercice précédent à titre de charge de l'exercice à l'état des résultats.

La mise en application rétroactive de ces recommandations a eu pour effet de redresser les soldes d'ouverture de l'avoir des exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2006.

**Redressement de l'avoir consolidé**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Avoir au début tel que déjà établi	359 323	410 835
Avantages sociaux futurs	(103 959)	(97 671)
Instruments financiers dérivés	(936)	(2 508)
Amortissement des terrains	6 073	6 021
Subventions reportées et créances à long terme	(13 755)	(66 535)
Redressement des sociétés sous contrôle conjoint	(419)	323
	<u>(112 996)</u>	<u>(160 370)</u>
Avoir au début tel que redressé	<u>246 327</u>	<u>250 465</u>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**2. Changements de méthodes comptables (suite)**

Par conséquent, la Société a également redressé ses états financiers pour l'exercice terminé au 31 décembre 2005. L'incidence de ce redressement sur les résultats consolidés et le bilan consolidé est présentée dans les tableaux ci-dessous. Le redressement n'a eu aucune incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

**Redressement des résultats consolidés  
de l'exercice terminé le 31 décembre 2005**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Soldes initialement établis <sup>(a)</sup>	Ajustements	Soldes redressés
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Voyageurs	379 358	–	379 358
Contribution de la Ville de Montréal	276 200	–	276 200
Subventions du gouvernement du Québec	86 622	(53 017)	33 605
Contributions régionales	61 607	(7 468)	54 139
Contribution du Réseau de transport de Longueuil	1 803	–	1 803
Autres produits	21 864	1 158	23 022
	<b>827 454</b>	<b>(59 327)</b>	<b>768 127</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION ET AUTRES ÉLÉMENTS</b>			
Service autobus et métro	684 715	(6 562)	678 153
Service de transport adapté	37 338	(2 883)	34 455
Contributions et subventions gouvernementales	–	(61 501)	(61 501)
Intérêts et frais de financement	104 437	(67 669)	36 768
Amortissement des immobilisations corporelles	–	76 932	76 932
Amortissement des actifs incorporels	–	7 040	7 040
Excédent de la charge relative aux avantages sociaux futurs sur les contributions versées	–	6 288	6 288
Produits issus des placements du fonds d'amortissement	–	(5 870)	(5 870)
Déficit de l'année précédente affecté à l'exercice en cours	6 311	(6 311)	–
	<b>832 801</b>	<b>(60 536)</b>	<b>772 265</b>
<b>PERTE NETTE</b>	<b>(5 347)</b>	<b>1 209</b>	<b>(4 138)</b>

(a) Les données présentées proviennent uniquement de l'état des activités financières et, par conséquent, n'incluent pas les autres éléments de variation de l'avoir.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

## 2. Changements de méthodes comptables (suite)

Redressement du bilan consolidé  
au 31 décembre 2005

<i>(en milliers de dollars)</i>	Soldes initialement établis <sup>(a)</sup>	Ajustements	Soldes redressés
<b>ACTIF</b>			
<b>à court terme</b>			
Encaisse	10 533	1 540	12 073
Placements du fonds d'amortissement	60 451	–	60 451
Subventions à recevoir	25 052	37 722	62 774
Contributions régionales à recevoir	28 801	–	28 801
Contribution du Réseau de transport de Longueuil à recevoir	902	–	902
Autres débiteurs	31 094	(5 536)	25 558
Stocks de fournitures et de pièces de rechange	22 981	–	22 981
Instruments financiers dérivés	–	1 561	1 561
Tranche exigible des créances à long terme	22 981	(22 981)	–
	<b>202 795</b>	<b>12 306</b>	<b>215 101</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 224 651</b>	<b>(19 567)</b>	<b>1 205 084</b>
<b>Actifs incorporels</b>	<b>2 098</b>	<b>24 815</b>	<b>26 913</b>
<b>Placements du fonds d'amortissement</b>	<b>80 944</b>	<b>–</b>	<b>80 944</b>
<b>Placements à long terme</b>	<b>3 248</b>	<b>(3 248)</b>	<b>–</b>
<b>Créances à long terme</b>	<b>244 244</b>	<b>(7 226)</b>	<b>237 018</b>
<b>Autres éléments d'actif à long terme</b>	<b>–</b>	<b>10 638</b>	<b>10 638</b>
	<b>1 757 980</b>	<b>17 718</b>	<b>1 775 698</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>à court terme</b>			
Emprunts temporaires	116 419	–	116 419
Créditeurs et frais courus	127 719	(2 362)	125 357
Instruments financiers dérivés	–	34 057	34 057
Versements exigibles sur la dette à long terme	108 671	(11 088)	97 583
	<b>352 809</b>	<b>20 607</b>	<b>373 416</b>
<b>Dette à long terme</b>	<b>567 421</b>	<b>(15 924)</b>	<b>551 497</b>
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	<b>–</b>	<b>105 545</b>	<b>105 545</b>
<b>Subventions reportées</b>	<b>478 427</b>	<b>20 486</b>	<b>498 913</b>
	<b>1 398 657</b>	<b>130 714</b>	<b>1 529 371</b>
<b>AVOIR</b>	<b>359 323</b>	<b>(112 996)</b>	<b>246 327</b>
	<b>1 757 980</b>	<b>17 718</b>	<b>1 775 698</b>

(a) Les états financiers de 2005 ont été initialement établis à la valeur de consolidation plutôt que par consolidation intégrale.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

### 3. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et ils incluent les principales conventions comptables suivantes:

#### a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et ceux de ses filiales 9130-8593 Québec Inc. (détenue en totalité) et Société en commandite Transgesco (détenue à 99,9 %).

#### b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements du fonds d'amortissement que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés au remboursement de certaines dettes à long terme ne sont pas inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie.

#### c) Stocks de fournitures et de pièces de rechange

Les stocks de fournitures et de pièces de rechange comprennent essentiellement des pièces utilisées pour l'entretien du matériel roulant et des infrastructures de la Société. Ils sont évalués au moindre du coût moyen et du coût de remplacement.

#### d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Immeubles	40 ans
Réseau initial et prolongements du métro	40 et 100 ans
Améliorations aux infrastructures du métro	25, 40 et 100 ans
Infrastructures locales	20 et 40 ans
Infrastructures régionales	20 et 40 ans
Matériel roulant – autobus	16 ans
Matériel roulant – minibus	5 ans
Matériel roulant – autres	5 et 10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Équipement de bureau	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	15 ans

Les immobilisations corporelles sont amorties dès leur date de mise en service. Les immobilisations en cours (projets en voie de réalisation) et les immobilisations corporelles mises hors service ne font pas l'objet d'un amortissement.

Les immobilisations corporelles reçues sans contrepartie sont comptabilisées au coût de l'autorité gouvernementale chargée de les développer. La contrepartie apparaît au poste Subventions reportées.

Les intérêts sur les sommes destinées à financer l'acquisition d'immobilisations corporelles sont capitalisés jusqu'à la mise en service de ces biens.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

### 3. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### e) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### f) Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et l'amortissement est calculé sur la durée de vie selon les méthodes suivantes :

Logiciels	5 ans, linéaire
Licences informatiques	10 ans, linéaire

#### g) Placements du fonds d'amortissement

Les placements du fonds d'amortissement sont composés principalement d'obligations et de coupons d'obligations qui sont comptabilisés au coût après amortissement.

#### h) Créances à long terme et subventions reportées

Les créances à long terme sont créées lors de l'émission d'une dette à long terme sur la base des taux de subvention des différentes immobilisations corporelles en cours faisant l'objet du financement. Ces taux sont établis à partir des modalités du programme d'aide au transport en commun du gouvernement du Québec et d'ententes particulières. Les créances à long terme ne comportent aucun intérêt. La portion à court terme est composée des encaissements prévus pour l'exercice subséquent et se retrouve au poste « Subventions à recevoir ». Les créances à long terme sont diminuées lors de l'encaissement des subventions.

Quant aux subventions reportées, elles sont créées soit lors de l'émission d'une dette à long terme (contrepartie des créances à long terme) ou lors de l'octroi d'une subvention au comptant accordée sur les immobilisations corporelles, toujours en fonction du programme d'aide au transport en commun ou d'ententes particulières. Elles sont virées aux résultats sur la même base que la charge d'amortissement au poste « Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles ».

#### i) Conversion des devises

La Société utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en monnaies étrangères.

Les produits et les charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan.

#### j) Instruments financiers dérivés

La Société conclut périodiquement des contrats de change et des swaps de devises et de taux d'intérêt avec d'importantes institutions financières pour se protéger en partie des fluctuations de change relatives à sa dette à long terme libellée en devise et portant intérêt à taux variable, de même que pour couvrir certains achats prévus.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

### 3. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

La Société n'a pas recours à des instruments financiers à des fins spéculatives. La Société utilise la comptabilité de couverture seulement lorsqu'elle rencontre les critères de documentation exigés en vertu des normes comptables canadiennes. Les gains et les pertes sur les instruments financiers désignés comme couverture sont constatés dans les résultats de la même période que celle des opérations sous-jacentes et si l'instrument n'est pas désigné et documenté comme un élément de couverture, l'instrument dérivé est comptabilisé au bilan à la juste valeur, les variations de juste valeur étant constatées dans les résultats de la période.

#### k) Avantages sociaux futurs

L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels).

Pour les besoins du calcul de taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activités des salariés actifs à la date des modifications.

Les gains actuariels (pertes actuarielles) résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs du régime au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel cumulé net (de la perte actuarielle cumulée nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activités des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activités des salariés actifs couverts par les régimes de retraite s'étend de 11 à 15 ans selon les régimes. La durée résiduelle moyenne d'activités des salariés actifs couverts par les régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 12,6 années pour les avantages sociaux complémentaires de retraite et 5,2 années pour les avantages postérieurs à l'emploi.

#### l) Constatation des produits

Les produits tirés du transport des voyageurs sont constatés au moment où les paiements en espèces ont lieu ou lorsque les billets (tickets simples ou lisière) sont utilisés par la clientèle. Pour ce qui est des titres hebdomadaires ou mensuels, les produits sont constatés dans la période où ces titres sont valides.

Les contributions et subventions sont constatées lorsque les conditions donnant droit à ces aides gouvernementales ou municipales sont remplies. Les subventions accordées pour l'achat d'immobilisations corporelles sont d'abord constatées à titre de subventions reportées et sont virées graduellement aux résultats au même rythme que l'amortissement de ces immobilisations corporelles.

Les autres produits comprennent essentiellement des redevances de publicité, des revenus de location ainsi que des revenus de placements du fonds d'amortissement qui serviront au remboursement de la dette à long terme. Ils sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

### 3. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### m) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux points qui nécessitent l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont : les durées de vie utile aux fins de l'amortissement, l'établissement du montant des créances à long terme, l'établissement des justes valeurs liées aux instruments financiers dérivés, les prestations de retraite et les autres avantages sociaux complémentaires (post-retraite et post-emploi) ainsi que les passifs et autres réclamations. Les résultats sont déterminés en fonction des événements réels; par conséquent, ils pourraient différer de façon importante des estimations ci-dessus.

### 4. Modifications comptables futures

L'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables que la Société s'apprête à adopter de façon rétrospective, sans retraitement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 :

#### Instruments financiers

- a) Le chapitre 3855, intitulé *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006. Il établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers figurant au bilan et les normes de présentation des gains et des pertes dans les états financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs et passifs détenus à des fins de transaction et les instruments financiers dérivés, qu'ils fassent ou non partie de la relation de couverture, doivent être évalués à la juste valeur. L'incidence de la réévaluation de nos actifs et passifs financiers à leur juste valeur sera constatée dans le solde d'ouverture du déficit et du cumul des autres éléments du résultat étendu.
- b) Le chapitre 1530, intitulé *Résultat étendu*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006. Il énonce des recommandations à l'égard de l'information à fournir et de la présentation concernant le résultat étendu et ses composantes. Le résultat étendu correspond à la variation de l'actif net découlant d'opérations, d'événements et de circonstances sans rapport avec les propriétaires. Ces opérations et ces événements incluent les gains et les pertes non réalisés à la suite des fluctuations de la juste valeur de certains instruments financiers.
- c) Le chapitre 3865, intitulé *Couvertures*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006. Les recommandations donnent de l'information additionnelle par rapport à celles énoncées dans la note d'orientation concernant la comptabilité no 13 (« NOC-13 »), intitulée *Relations de couverture*. Ce chapitre décrit à quel moment la comptabilité de couverture peut être appliquée et de quelle manière, en plus d'indiquer l'information à fournir. La comptabilité de couverture permet de comptabiliser les gains, les pertes, les produits et les charges découlant des instruments financiers dérivés au cours du même exercice que ceux découlant de l'élément couvert sous-jacent.

La Société est actuellement à évaluer l'impact de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**5. Voyageurs**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Service autobus et métro	362 879	350 004
Service de transport adapté	2 024	1 716
Revenus régionaux <sup>(a)</sup>	29 831	27 638
	<b>394 734</b>	<b>379 358</b>

(a) Les revenus régionaux attribuables à la Société proviennent du partage de la vente des titres de transport métropolitain.

**6. Subventions du gouvernement du Québec**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Service de transport adapté <sup>(a)</sup>	27 941	22 764
Révision du cadre financier <sup>(b)</sup>	-	10 818
Autres	52	23
	<b>27 993</b>	<b>33 605</b>

(a) Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées

En vertu des pouvoirs que confère au ministre des Transports le décret 279 2005, la Société est éligible à une subvention pouvant atteindre un maximum de 75 % des coûts reconnus admissibles par le ministère des Transports.

(b) Révision du cadre financier

En vertu du décret 280-2005 du 30 mars 2005, le gouvernement du Québec a octroyé une subvention ponctuelle, non récurrente, de 20,0 M\$ aux sociétés de transport en commun pour l'année 2005 dans l'attente du nouveau pacte fiscal Québec-municipalités prévu pour 2006. La portion attribuable à la Société est de 13,2 M\$ soit 10,8 M\$ provenant du Ministère des transports du Québec et 2,4 M\$ provenant du partage du surplus 2004 de l'Agence métropolitaine de transport.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**7. Contributions régionales**

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006	2005
Reliées aux déplacements sur le réseau du métro <sup>(a)</sup>	43 933	43 601
Reliées aux déplacements sur les lignes d'autobus métropolitaines <sup>(a)</sup>	5 781	6 019
Reliées aux équipements et infrastructures <sup>(b)</sup>	1 464	1 471
Partage du surplus de l'Agence métropolitaine de transport <sup>(c)</sup>	–	2 582
Intégration tarifaire <sup>(d)</sup>	1 178	466
	52 356	54 139

**(a) Autobus et métro**

La Société reçoit de l'Agence métropolitaine de transport une aide pour les déplacements effectués sur le réseau de transport métropolitain par métro et par autobus.

**(b) Équipements et infrastructures régionaux**

L'Agence doit acquérir de la Société les équipements et les infrastructures nécessaires au réseau de transport métropolitain par autobus. Au 31 décembre 2006, le contrat précisant la date et les modalités de transfert de ces actifs n'est pas signé. Malgré ce transfert de propriété éventuel, la Société demeure responsable de la dette afférente à ces biens. Cependant, l'Agence rembourse à la Société les coûts d'exploitation de ceux-ci et le service de la dette, déduction faite de toute subvention gouvernementale.

**(c) Partage du surplus de l'Agence métropolitaine de transport**

Le surplus de l'Agence a été distribué au prorata de chacune des autorités organisatrices de transport en fonction des montants d'aide métropolitaine autobus et métro ainsi que de l'aide aux tarifs réduits attribués en 2005.

**(d) Intégration tarifaire**

Aide métropolitaine versée aux organismes de transport dont l'objectif est de s'assurer, pour chaque zone tarifaire, qu'aucun organisme n'assume une portion du rabais qui soit supérieure à celle accordée aux acheteurs de titres mensuels TRAM de cette zone.

**8. Contribution du réseau de transport de Longueuil**

Le 29 mars 2006, le gouvernement du Québec a adopté le décret 261-2006 concernant l'établissement des conditions d'exploitation de la ligne de métro reliant les territoires de la Société de transport de Montréal et du Réseau de transport de Longueuil. La contribution du Réseau de transport de Longueuil est fixée à 1,8 M\$ pour l'exercice financier 2006.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**9. Autres produits**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Publicité	11 582	11 316
Location	4 195	3 844
Activités accessoires <sup>(a)</sup>	306	90
Autres	7 197	7 772
	<b>23 280</b>	<b>23 022</b>
	<b>2006</b>	<b>2005</b>
(a) <b>Activités accessoires</b>		
Prolongement du métro		
Produits	8 072	5 649
Charges	(7 881)	(5 649)
	191	-
Autres projets		
Produits	1 302	917
Charges	(1 187)	(827)
	115	90
	<b>306</b>	<b>90</b>

**10. Contributions et subventions gouvernementales**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles <sup>(a)</sup>	42 700	42 766
Subventions du gouvernement du Québec relatives au financement <sup>(a)</sup>	15 824	16 293
Contributions régionales relatives au financement <sup>(b)</sup>	1 829	2 442
	<b>60 353</b>	<b>61 501</b>

## (a) Programme d'aide au transport en commun

En vertu du programme d'aide au transport en commun du gouvernement du Québec et d'ententes particulières, la Société est éligible à des subventions relatives aux dépenses admissibles incluant les intérêts des dettes à long terme afférentes à l'achat d'autobus, construction d'immeubles, rénovation des stations de métro, rénovation de voitures de métro et autres dépenses précises à des taux variant de 48 % à 75 %.

## (b) Trains de banlieue

L'Agence métropolitaine de transport rembourse les frais d'intérêts à long terme relativement aux trains de banlieue depuis que les actifs lui ont été transférés car la Société a conservé la dette.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**11. Intérêts et frais de financement**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Intérêts sur la dette à long terme	34 428	32 393
Frais de financement à court terme	5 535	2 116
	<b>39 963</b>	<b>34 509</b>
Frais de financement attribués aux immobilisations corporelles en cours	(3 934)	(1 036)
	<b>36 029</b>	<b>33 473</b>
Instruments financiers dérivés		
Perte (gain) de valeur des instruments financiers dérivés	(1 993)	11 141
Perte (gain) sur conversion de devises	3 173	(10 705)
Amortissement de la perte reportée sur les instruments financiers dérivés et du gain reporté sur conversion de devises	1 578	2 859
	<b>38 787</b>	<b>36 768</b>

**12. Placements du fonds d'amortissement**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Encaisse	21 378	28 741
Obligations et coupons d'obligations, au coût non amorti d'une valeur marchande de 98,7 M\$ (112,3 M\$ en 2005)	97 830	111 118
Intérêts à recevoir	1 531	1 536
	<b>120 739</b>	<b>141 395</b>
Portion à court terme	(44 137)	(60 451)
	<b>76 602</b>	<b>80 944</b>

Les échéances des placements détenus par la Société s'établissent comme suit :

	<b>Placements garantis par le gouvernement du Québec</b>	<b>Taux d'intérêt nominal pondéré</b>
2007	53 163	6,46 %
2008	—	—
2009	5 794	5,35 %
2010	2 920	6,06 %
2011	3 764	6,40 %
Plus de 5 ans	32 189	5,66 %
	<b>97 830</b>	

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**13. Subventions à recevoir**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Gouvernement du Québec		
Immobilisations <sup>(a)</sup>	32 248	33 999
Service de transport adapté	9 782	7 437
Révision du cadre financier	–	1 078
Autres	1 183	749
	<b>43 213</b>	<b>43 263</b>
Gouvernement du Canada		
Immobilisations	5 420	7 726
Agence Métropolitaine de transport		
Immobilisations <sup>(a)</sup>	4 032	11 785
	<b>52 665</b>	<b>62 774</b>

(a) Inclut la tranche à court terme des créances à long terme (note 17) au montant de 34 763 \$ (37 722 \$ en 2005).

**14. Autres débiteurs**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Revenus régionaux	3 811	4 102
Versements pour accidents de travail à récupérer	643	727
Réclamations de taxes aux gouvernements	4 540	1 988
Comptes clients généraux	15 755	13 095
Avances d'honoraires pour le prolongement du métro, sans intérêt	7 504	2 171
Avances contractuelles, sans intérêt	968	1 338
Autres	3 699	2 137
	<b>36 920</b>	<b>25 558</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**15. Immobilisations corporelles**

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006			2005
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	7 352	–	7 352	7 352
Immeubles	181 730	73 366	108 364	109 552
Réseau initial et prolongements du métro	1 454 474	1 229 747	224 727	238 231
Améliorations aux infrastructures du métro	364 135	64 565	299 570	181 491
Infrastructures locales	12 079	3 331	8 748	8 703
Infrastructures régionales	11 499	7 908	3 591	4 187
Matériel roulant – autobus	637 266	302 148	335 118	322 206
Matériel roulant – minibus	8 969	5 345	3 624	3 774
Matériel roulant – autres	29 747	15 405	14 342	15 041
Améliorations locatives	7 170	6 446	724	1 207
Équipement de bureau	26 221	5 639	20 582	3 795
Machinerie, outillage et équipement	103 349	45 924	57 425	30 610
Immobilisations corporelles en cours	256 958	–	256 958	278 935
	<b>3 100 949</b>	<b>1 759 824</b>	<b>1 341 125</b>	<b>1 205 084</b>

**16. Actifs incorporels**

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006			2005
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	48 147	28 582	19 565	24 815
Licences informatiques	5 995	4 976	1 019	2 098
	<b>54 142</b>	<b>33 558</b>	<b>20 584</b>	<b>26 913</b>

**17. Créances à long terme**

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006	2005
Montant à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme (note 22)		
Gouvernement du Québec	257 591	266 713
Agence métropolitaine de transport	1 837	8 027
	<b>259 428</b>	<b>274 740</b>
Tranche exigible des créances à long terme (incluse dans les subventions à recevoir) (note 13)	(34 763)	(37 722)
	<b>224 665</b>	<b>237 018</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**18. Autres éléments d'actif à long terme**

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006	2005
Dépôt pour l'achat d'autobus	6 721	5 285
Avance de transition – paie	772	847
Perte reportée sur instruments financiers dérivés et conversion de devises	1 562	3 140
Loyers	541	357
Autres	948	1 009
	<b>10 544</b>	<b>10 638</b>

**19. Emprunts temporaires**

La Société dispose d'une autorisation d'emprunt pour ses dépenses d'exploitation courantes et celles effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt jusqu'à concurrence de 350,0 M\$.

De ce montant, une somme de 310,0 M\$ peut être empruntée, en tout ou en partie, au moyen de billets, acceptations bancaires ou autres titres pouvant être négociés auprès des banques à charte ou sur le marché libre des emprunts à court terme, à un taux n'excédant pas le taux préférentiel des banques à charte. Le terme de remboursement de chacun des billets, acceptations bancaires ou autres titres ne doit pas excéder un an, à compter de leur date d'émission. Au 31 décembre 2006, le taux moyen sur les emprunts temporaires était de 4,11 %, (2,74 % en 2005).

La Société dispose également d'une marge de crédit avec privilège d'utilisation sous forme de billets à demande de 40,0 M\$. Le taux d'intérêt accordé sur cette marge de crédit est le taux de base de l'institution bancaire calculé au jour le jour et payable le dernier jour de chaque mois. Le taux moyen pour l'exercice financier 2006 s'est élevé à 5,76 %, (4,40 % en 2005).

La *Loi sur les sociétés de transport en commun* prévoit que la Ville de Montréal est garante des engagements et obligations de la Société, ce qui inclut les emprunts temporaires contractés par la Société.

Les emprunts temporaires totalisent 205,8 M\$ au 31 décembre 2006 (116,4 M\$ au 31 décembre 2005).

**20. Crédoeurs et frais courus**

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006	2005
Fournisseurs et frais courus	62 562	55 093
Salaires et charges sociales	22 789	20 995
Congés de maladie à payer	5 991	7 125
Vacances à payer	26 363	24 867
Retenues sur contrats et dépôts de garantie	1 050	877
Intérêts courus	6 740	6 008
Autres	10 280	10 392
	<b>135 775</b>	<b>125 357</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**21. Instruments financiers dérivés**

Parmi les différents instruments financiers dérivés que la Société utilise, on retrouve les contrats de swaps qui concernent soit des marchandises, soit des swaps liés à un taux d'intérêt ou aux devises de la dette à long terme correspondante.

À la fin de l'exercice, la Société détenait les instruments financiers suivants avec une juste valeur positive :

*(en milliers de dollars)*

Description du contrat de swap	Échéance	Quantité nominale de référence (en milliers de litres)	Juste valeur en \$ CAN 2006	Juste valeur en \$ CAN 2005
Diesel	31-12-2008	34 036	115	1 561

À la fin de l'exercice, la Société détenait les instruments financiers suivants avec une juste valeur négative :

*(en milliers de dollars)*

Description du contrat de swap	Échéance	Quantité nominale de référence (en milliers de litres)	Taux de change à terme \$ CAN / \$ US ou Euro	Montant nominal de référence en \$ US ou Euro	Juste valeur en \$ CAN 2006	Juste valeur en \$ CAN 2005
Taux de change et d'intérêt (Euro/CAN)	12-12-2007	–	1,579	19 000	1 263	4 921
Taux de change et d'intérêt (Euro/CAN)	Échue	–	1,865	16 086	–	8 760
Taux de change et d'intérêt (US/CAN)	Échue	–	1,334	22 489	–	4 619
Taux de change et d'intérêt (US/CAN)	09-01-2012	–	1,571	30 000	15 080	15 757
					<b>16 343</b>	<b>34 057</b>
Swap répondant aux conditions de couverture <sup>(a)</sup>						
Diesel	31-12-2009	44 625	–	–	286	–

<sup>(a)</sup>La juste valeur du swap n'est pas comptabilisée puisque le swap est admissible à la comptabilité de couverture exposée dans la NOC-13.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

## 22. Dette à long terme

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006	2005
Obligations et emprunts bancaires, à des taux d'intérêt fixes qui varient de 3,25 % à 8,75 % (2,80 % à 8,75 % en 2005) échéant de février 2007 à février 2021	604 291	538 962
Obligations et emprunts bancaires à des taux d'intérêt variables, selon le taux LIBOR plus une prime de 0,15 % à 0,275 % et selon le taux de base plus 1,35 % échéant de décembre 2007 à janvier 2012	64 581	110 118
	668 872	649 080
Versements exigibles sur la dette à long terme	(79 979)	(97 583)
	<b>588 893</b>	<b>551 497</b>

La dette à long terme est constituée d'obligations et d'emprunts bancaires qui sont des obligations directes et générales de la Société. La *Loi sur les sociétés de transport en commun* prévoit que la Ville de Montréal est garante des engagements et obligations de la Société, ce qui inclut la dette à long terme contractée par la Société.

La dette à long terme comprend la dette relative aux trains de banlieue qui s'élève à 1 837 \$ (8 027 \$ en 2005). Bien que le matériel ferroviaire et tout autre actif relié à l'exploitation du réseau de trains de banlieue soient la propriété de l'Agence métropolitaine de transport depuis 1996, la Société a conservé la dette à long terme afférente à ces biens. L'Agence rembourse à la Société le capital et les intérêts et est garante, en cas de défaut, du remboursement de ces montants.

La Société utilise des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt pour des emprunts totalisant 77,1 M\$ (137,1 M\$ en 2005). Ces swaps éliminent en totalité les risques de change et de taux d'intérêt.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>					
Année d'échéance	Dollars canadiens	Dollars américains convertis en dollars canadiens	Euros convertis en dollars canadiens	Total	Taux d'intérêt pondéré
2007	50 762	–	29 217	79 979	–
2008	64 030	–	–	64 030	–
2009	90 036	–	–	90 036	–
2010	25 642	–	–	25 642	–
2011	28 016	–	–	28 016	–
1 à 5 ans	<b>258 486</b>	–	<b>29 217</b>	<b>287 703</b>	4,97 %
6 à 10 ans	306 210	34 959	–	341 169	4,95 %
11 ans et plus	40 000	–	–	40 000	4,89 %
	<b>604 696</b>	<b>34 959</b>	<b>29 217</b>	<b>(a) 668 872</b>	

- (a) Du montant total de 668,9 M\$, une somme de 120,7 M\$ est déjà affectée à titre de placements du fonds d'amortissement (note 12) au remboursement de certaines dettes à long terme en date du 31 décembre 2006.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**22. Dette à long terme (suite)**

La répartition de la dette à long terme s'établit de la façon suivante :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Obligations et emprunts bancaires	668 872	649 080
Montants accumulés à titre de placements du fonds d'amortissement	(120 739)	(141 395)
Montants à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec	(257 591)	(266 713)
Agence Métropolitaine de Transport	(1 837)	(8 027)
Solde dont la ville de Montréal est garante	<b>288 705</b>	<b>232 945</b>

**23. Avantages sociaux futurs****a) Description générale des régimes d'avantages sociaux**

La Société a un certain nombre de régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés qui garantissent à tous les salariés le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les employés de la Société sont les participants actifs d'un des deux régimes à prestations déterminées de la Société. Les employés couverts par l'accréditation du Syndicat du transport de Montréal (CSN) cotisent au Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat de transport de Montréal CSN) (« Régime CSN ») alors que les autres employés cotisent au Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (1992) (« Régime 1992 »). Ces deux régimes investissent dans des unités de la Fiducie Globale des Régimes de retraite de la Société de transport de Montréal (« Fiducie Globale ») qui administre les fonds provenant de ces deux régimes de retraite.

Les cotisations sont prélevées sur le salaire de base à raison de 6 % pour les employés et 12 % pour l'employeur moins sa part des cotisations au Régime des rentes du Québec.

Les prestations versées au titre des services sont égales à 2 % du salaire moyen pour les trois années consécutives les mieux rémunérées, multiplié par le nombre d'années de service avec participation et ne peuvent excéder 70 % de ce salaire moyen.

L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2005 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2008.

Pour le Régime 1992 et pour le Régime CSN, l'employeur ne peut utiliser le surplus de façon unilatérale afin d'abaisser ses cotisations. En effet, une entente avec les employés doit survenir afin de déterminer l'utilisation des surplus. Une portion des surplus est réservée au financement des bénéficiaires futurs (la « réserve »). Ainsi, l'avantage futur escompté est nul, ce qui donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour moins-value qui est portée en diminution de l'actif au titre des prestations constituées. Au 31 décembre 2006, la provision pour moins-value s'élève à 55,7 M\$ (52,0 M\$ en 2005).

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**23. Avantages sociaux futurs (suite)**

Les employés de la Société bénéficient également d'une gamme d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi qui comprennent notamment l'assurance vie, la couverture de soins de santé, des banques de congés de maladie, un régime de continuation de salaire temporaire durant l'invalidité, des régimes complémentaires aux prestations versées par la CSST, aux prestations de maternité et parentales ainsi que le maintien des protections d'assurance lors de certaines absences prolongées. Ces avantages varient dépendamment du groupe d'emploi à l'intérieur duquel se retrouve un employé.

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 août de chaque année.

<i>(en milliers de dollars)</i>	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2006	2005	2006	2005
<b>b) Total des paiements en espèces</b>				
Cotisations de l'employeur au titre des avantages sociaux futurs	33 047	32 078	7 832	7 487
<b>c) Obligation au titre des prestations constituées</b>				
Solde au début de l'exercice	2 907 584	2 686 644	88 753	84 765
Coût des services rendus au cours de l'exercice	67 717	57 376	7 400	7 096
Cotisation des employés	23 359	22 759	—	—
Intérêts débiteurs	147 311	148 818	4 585	4 379
Prestations versées	(131 302)	(121 999)	(7 832)	(7 487)
Coût des services passés	13 584	—	—	—
Pertes actuarielles sur l'obligation	738	113 986	—	—
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>3 028 991</b>	<b>2 907 584</b>	<b>92 906</b>	<b>88 753</b>
<b>d) Juste valeur des actifs du régime</b>				
Solde au début de l'exercice	2 980 058	2 727 608	—	—
Cotisations de l'employeur	33 047	32 078	7 832	7 487
Cotisations des employés	23 359	22 759	—	—
Rendement réel des actifs du régime	196 670	319 612	—	—
Prestations versées	(131 302)	(121 999)	(7 832)	(7 487)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>3 101 832</b>	<b>2 980 058</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Composition des actifs du régime:</b>				
<u>Catégorie d'actifs</u> (en pourcentage)				
Titres de capitaux propres	57 %	55 %		
Titres de créance	32 %	32 %		
Biens immobiliers	8 %	8 %		
Autres	3 %	5 %		
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>		



## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**23. Avantages sociaux futurs (suite)**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2006	2005	2006	2005
<b>e) Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers</b>				
Juste valeur des actifs du régime	3 101 832	2 980 058	-	-
Obligation au titre des prestations constituées	(3 028 991)	(2 907 584)	(92 906)	(88 753)
<b>Situation de capitalisation – excédent (déficit)</b>	<b>72 841</b>	<b>72 474</b>	<b>(92 906)</b>	<b>(88 753)</b>
Coût non amorti des services passés	12 385	-	-	-
Gain actuariel net non amorti	(49 155)	(37 276)	-	-
<b>Actif (passif) au titre des prestations constituées</b>	<b>36 071</b>	<b>35 198</b>	<b>(92 906)</b>	<b>(88 753)</b>
Provision pour moins-value à l'égard de l'actif au titre des prestations constituées	(55 745)	(51 990)	-	-
<b>Passif net de la provision pour moins-value</b>	<b>(19 674)</b>	<b>(16 792)</b>	<b>(92 906)</b>	<b>(88 753)</b>

**Présentation au bilan consolidé**

	2006	2005
Régimes de retraite	(19 674)	(16 792)
Autres régimes	(92 906)	(88 753)
	<b>(112 580)</b>	<b>(105 545)</b>
Actif au titre des prestations constituées	47	-
Passif au titre des prestations constituées	(112 627)	(105 545)
	<b>(112 580)</b>	<b>(105 545)</b>

**f) Régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées excède les actifs**

Les montants présentés ci-dessus relativement à l'obligation au titre des prestations constituées et à la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**23. Avantages sociaux futurs (suite)**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2006	2005	2006	2005
Obligation au titre des prestations constituées	(800 785)	(760 205)	(92 906)	(88 753)
Juste valeur des actifs des régimes	766 956	739 216	-	-
<b>Situation de capitalisation - déficit</b>	<b>(33 829)</b>	<b>(20 989)</b>	<b>(92 906)</b>	<b>(88 753)</b>
<b>g) Composantes des coûts de l'exercice constatés au titre des prestations déterminées</b>				
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	67 717	57 376	7 400	7 096
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	147 311	148 818	4 585	4 379
Rendement réel des actifs du régime	(196 670)	(319 612)	-	-
Perte actuarielle sur l'obligation	738	113 986	-	-
Coût des services passés	13 584	-	-	-
<b>Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût</b>	<b>32 680</b>	<b>568</b>	<b>11 985</b>	<b>11 475</b>
<b>Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs</b>				
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs	12 784	151 262	-	-
Écart entre le montant de la perte actuarielle constatée pour l'exercice et le montant réel de la perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	(905)	(113 986)	-	-
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	(12 385)	-	-	-
	<b>(506)</b>	<b>37 276</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Variation de la provision pour moins-value à l'égard de l'actif au titre des prestations constituées	3 755	(3 466)	-	-
<b>Coûts constatés au titre des prestations déterminées</b>	<b>35 929</b>	<b>34 378</b>	<b>11 985</b>	<b>11 475</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**23. Avantages sociaux futurs (suite)**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2006	2005	2006	2005
<b>h) Excédent de la charge relative aux avantages sociaux futurs sur les contributions versées</b>				
Coûts constatés au titre des prestations déterminées	35 929	34 378	11 985	11 475
Cotisations de l'employeur	(33 047)	(32 078)	(7 832)	(7 487)
	<b>2 882</b>	<b>2 300</b>	<b>4 153</b>	<b>3 988</b>

**Présentation aux résultats consolidés**

	2006	2005
Régime de retraite	2 882	2 300
Autres régimes	4 153	3 988
Excédent de la charge relative aux avantages sociaux futurs sur les contributions versées	<b>7 035</b>	<b>6 288</b>

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	2006	2005	2006	2005
<b>i) Principales hypothèses (taux pondérés)</b>				
<b>Coût des prestations (année courante)</b>				
Taux d'actualisation	5,00 %	5,50 %	5,20 %	5,20 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	6,24 %	6,24 %		
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,22 %	3,22 %
<b>Obligation au titre des prestations constituées (fin d'année)</b>				
Taux d'actualisation	5,00 %	5,00 %	5,20 %	5,20 %
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,22 %	3,22 %
<b>Taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé au 31 décembre</b>				
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	—	—	7,41 %	7,72 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	—	—	4,59 %	4,59 %
Année où le taux devrait se stabiliser	—	—	2016	2016

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**23. Avantages sociaux futurs (suite)****Analyse de sensibilité**

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés pour les régimes d'assurance maladie. Une augmentation et une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé se répercuteraient ainsi pour 2006 :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006	
	Augmentation	Diminution
Total du coût des prestations au titre des services rendus et des intérêts débiteurs	388	(356)
Obligation au titre des prestations constituées	2 795	(2 681)

**24. Subventions reportées**

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006	2005
Solde au début	498 913	458 858
Augmentation	22 727	43 117
Encaissement	29 813	39 704
Amortissement	(42 700)	(42 766)
<b>Solde à la fin</b>	<b>508 753</b>	<b>498 913</b>

**25. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie****Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement**

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006	2005
Subventions et contributions à recevoir	9 667	(1 833)
Autres débiteurs	(11 362)	(2 031)
Stocks de fournitures et de pièces de rechange	(3 508)	(1 983)
Créditeurs et frais courus	10 418	12 567
	<b>5 215</b>	<b>6 720</b>

**Autres renseignements**

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006	2005
Émission de créances à long terme	(22 727)	(43 117)
Augmentation des subventions reportées	22 727	43 117
Intérêts payés sur emprunts temporaires	1 707	651
Intérêts payés sur dette à long terme	33 696	32 783

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

### 26. Engagements

#### a) Baux à long terme

La Société s'est engagée à verser une somme de 86,0 M\$ pour des locaux, en vertu de baux à long terme échéant du 31 décembre 2007 au 31 juillet 2023. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 6,4 M\$ pour 2007, 6,3 M\$ annuellement pour 2008 à 2010 et 6,1 M\$ pour 2011.

#### b) Contrat d'impartition de la centrale informatique

La Société s'est engagée à verser une somme totale de 1,4 M\$ pour les années 2007 et 2008 pour l'impartition de sa centrale informatique. Les versements à venir s'élèvent à 1,2 M\$ pour 2007 et 0,2 M\$ pour 2008.

Ce contrat comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de deux ans aux mêmes termes et conditions.

#### c) Contrat de service d'un intégrateur en solutions de communication

La Société s'est engagée à verser un montant maximum de 8,1 M\$ pour les années 2007 à 2012. Les deux principaux volets de ce contrat sont composés du système téléphonique corporatif au montant de 6,9 M\$ et des services d'accès Internet au montant de 1,2 M\$.

Les versements à venir s'élèvent à 1,4 M\$ annuellement pour les années 2007 à 2011 et 1,1 M\$ pour 2012.

#### d) Contrat d'approvisionnement en pièces d'autobus

La Société, mandataire pour les principales sociétés de transport du Québec, a adjudgé des contrats d'approvisionnement en pièces d'autobus urbains dans le cadre d'achats unifiés.

Au 31 décembre 2006, la valeur totale résiduelle de ces contrats pour l'ensemble des sociétés est de 4,0 M\$. La portion attribuable à la Société de transport de Montréal est de 1,7 M\$ pour 2007.

Inversement, la Société a mandaté deux sociétés de transport du Québec pour procéder à des achats unifiés de pièces d'autobus urbains. Ces contrats totalisent 4,3 M\$ au 31 décembre 2006. La portion attribuable à la Société de transport de Montréal est de 3,6 M\$ en 2007 et 0,7 M\$ en 2008.

#### e) Contrat d'acquisition d'autobus urbains

La Société a octroyé un contrat d'acquisition d'autobus urbains à plancher surbaissé dans le cadre d'un processus d'achats unifiés regroupant les membres de l'Association du transport urbain du Québec.

Le contrat s'échelonne de 2003 à 2007 et vise l'acquisition d'autobus à plancher surbaissé pour l'ensemble des sociétés. En vertu de ce contrat, les sociétés ont la possibilité de diminuer les quantités commandées de 10 % ou de les augmenter de 20 %. Ce contrat prévoit également une clause d'indexation en fonction de l'indice des prix à la consommation et l'indice des prix de l'industrie ainsi que sur la variation du taux de change américain (US) et du taux de change européen (EURO) pour la portion du coût d'un autobus à contenu américain et européen. À titre indicatif, le contenu américain représente 29% du coût de base alors que le contenu européen en représente 9 %.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

### 26. Engagements (suite)

La portion révisée pour la Société est de 344 autobus pour un montant total estimé de 154,6 M\$. Il reste des livraisons à venir de 31,4 M\$ en 2007.

#### f) Programme de maintien du patrimoine des équipements fixes du métro

La Société a signé un contrat avec une firme d'ingénieurs pour un montant de 33,8 M\$ en 2005 dont le solde est de 14,4 M\$ afin d'opérer un bureau de projets responsable de la réalisation du programme de maintien du patrimoine des équipements fixes du métro. Les versements prévus sont de 12,9 M\$ pour 2007 et 0,5 M\$ annuellement pour 2008 à 2010.

#### g) Contrats d'acquisition d'équipements et de système de vente et perception

En 2003, la Société avait adjugé deux contrats majeurs dans le cadre du projet de renouvellement du système et des équipements de vente et perception. En 2005, la Société a accepté d'augmenter les contingences de ces deux contrats.

La Société a octroyé un premier contrat en son nom et en tant que mandataire de six autorités organisatrices de transport (AOT), au montant total révisé de 94,7 M\$, dont 73,9 M\$ pour la Société. Ce contrat couvre le remplacement du système centralisé et des équipements afférents, l'acquisition des cartes à puce (qui seront les supports pour les titres de transport avec le nouveau système) ainsi que l'entretien des logiciels du système et des équipements. Pour la Société, la portion relative aux frais d'entretien des logiciels et des équipements représente 10,7 M\$. Les versements des prochains exercices sont de 0,2 M\$ pour 2008 et de 2,1 M\$ annuellement pour 2009 à 2013.

La Société a octroyé un deuxième contrat en son nom et en tant que mandataire d'une autre AOT, au montant total révisé de 51,1 M\$, dont 45,4 M\$ pour la Société. Ce contrat inclut le remplacement des boîtes de perception dans les autobus, ainsi que l'entretien des logiciels du système et des équipements afférents. Pour la Société, la portion relative aux frais d'entretien des logiciels s'élève à 1,0 M\$. Les versements des prochains exercices sont de 0,2 M\$ pour 2007, aucun montant pour 2008 et de 0,2 M\$ annuellement pour 2009 à 2012.

#### h) Contrat d'approvisionnement en diesel

La Société a négocié des ententes avec des institutions financières afin de se protéger des risques de fluctuation du prix du diesel sur le marché jusqu'au 31 décembre 2009. Pour la durée totale de ces ententes, débutant en janvier 2006 et janvier 2007 respectivement, la Société aura payé une quantité de 124,0 M de litres à un prix fixe, qui représentera une somme d'environ 67,4 M\$.

Au 31 décembre 2006, le solde de l'engagement de la société s'élève à 78,7 M de litres pour une somme de 42,9 M\$.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

### 27. Instruments financiers

La Société a peu recours aux instruments financiers dérivés dans la gestion des risques liés aux prix du carburant, aux taux de change et aux taux d'intérêt, et elle ne les utilise pas à des fins de spéculation.

#### a) Risque de crédit

La Société surveille, dans le cours normal de ses activités, la situation financière de ses clients et examine les antécédents de chaque nouveau client en matière de crédit. La Société estime qu'il n'y a pas de concentration importante du risque de crédit.

#### b) Carburant

Afin d'atténuer les effets des fluctuations du prix du carburant sur ses marges d'exploitation, la Société a une stratégie de couverture qui consiste à réaliser des opérations de swap sur le carburant pour un pourcentage cible de la consommation future de carburant jusqu'à trois ans à l'avance.

Au 31 décembre 2006, deux swaps de diesel étaient en cours dont un a été conclu en octobre 2006 (note 21).

#### c) Risque de taux d'intérêt

La Société utilise des swaps de taux d'intérêt pour gérer les risques associés aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à long terme à taux variable. Ces swaps n'ont pas été désignés comme couverture aux fins comptables.

Au 31 décembre 2006, ces swaps avaient une juste valeur de 3,1 M\$ avec une position défavorable à la Société.

#### d) Risque de change

Bien que la Société transige ses affaires et reçoive ses produits d'exploitation essentiellement en dollars canadiens, une partie de ses charges, de ses actifs et de sa dette à long terme est libellée en dollars US et en Euros. Par conséquent, les résultats de la Société sont touchés par les fluctuations du taux de change entre ces devises.

Afin de minimiser les impacts résultant de la conversion en dollars canadiens de la dette à long terme libellée en devises étrangères, la Société a recours à des swaps de devises qui n'ont pas été désignés au 31 décembre 2006 comme couverture aux fins comptables.

Au 31 décembre 2006, ces swaps avaient une juste valeur de 13,2 M\$ avec une position défavorable.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**27. Instruments financiers (suite)****e) Juste valeur**

Selon les principes comptables généralement reconnus, la juste valeur d'un instrument financier désigne le prix auquel l'instrument pourrait se négocier entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La Société utilise les méthodes et hypothèses suivantes pour estimer la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dont la valeur comptable est présentée au bilan sous les postes suivants :

Encaisse, subventions à recevoir, contributions régionales à recevoir, contribution du Réseau de transport de Longueuil à recevoir, autres débiteurs, emprunts temporaires ainsi que créiteurs et frais courus.

La valeur comptable se rapproche de la juste valeur puisque ces instruments ont une date d'échéance rapprochée.

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des instruments financiers de la Société aux 31 décembre 2006 et 2005, pour lesquels les valeurs comptables au bilan diffèrent des justes valeurs :

*(en milliers de dollars)*

	2006		2005	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs financiers</b>				
Placements du fonds d'amortissement	120 739	121 632	141 395	142 563
Instruments financiers dérivés	115	115	1 561	1 561
<b>Passifs financiers</b>				
Instruments financiers dérivés	16 343	16 343	34 057	34 057
Dette à long terme (y compris la tranche échéant à moins d'un an)	668 872	685 794	649 080	668 710

**28. Éventualités**

Le total des montants réclamés par les parties demanderesse s'établit à 43,6M\$. Ces réclamations sont constituées, entre autres, d'une requête en recours collectif totalisant 40,0M\$ provenant d'usagers lésés lors de la grève en 2003. Quant au solde des réclamations de 3,6M\$, il est constitué de causes individuelles, de blessures corporelles, de dommages matériels et de divers autres litiges. Au 31 décembre 2006, la Société a provisionné un montant jugé suffisant relatif à ces réclamations.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**29. Événement postérieur à la date du bilan****Dettes à long terme**

Le 19 janvier 2007, la Société a conclu un emprunt bancaire au montant de 100,0 M\$ afin de financer les immobilisations corporelles en cours de réalisation. Cette dette à long terme comporte les tranches et modalités suivantes :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Montant</b>	<b>Échéance</b>	<b>Taux</b>
	73 200	19-01-2017	4,48 %
	16 300	19-01-2022	6,29 %
	10 500	19-01-2027	6,34 %
	<u>100 000</u>		

**30. Opérations entre apparentés**

Les opérations réalisées avec la Ville de Montréal sont présentées distinctement aux états financiers consolidés. Les opérations sont réalisées dans le cours normal des affaires et comptabilisées à la valeur d'échange. La Société fait partie du périmètre comptable de la Ville de Montréal.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**31. Différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et le Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec (comptabilité municipale)**

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), lesquels diffèrent à certains égards de ceux que la Société a suivi au cours des exercices précédents, notamment les recommandations du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec* publié par le ministère des Affaires municipales et des régions (comptabilité municipale).

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Budget</b> <i>(non vérifié)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Voyageurs	396 196	394 734	379 358
Contribution de la Ville de Montréal	278 000	278 000	276 200
Subventions du gouvernement du Québec	84 864	78 857	86 623
Révision du cadre financier	32 000	-	-
Contributions régionales	58 166	58 088	61 608
Contribution du Réseau de Transport de Longueuil	1 803	1 803	1 803
Autres produits	19 722	22 057	21 864
	<b>870 751</b>	<b>833 539</b>	<b>827 454</b>
<b>CHARGES</b>			
Services autobus et métro	710 708	698 071	684 715
Service de transport adapté	39 412	40 879	37 338
Service de la dette et frais de financement	108 820	102 848	104 437
Dépenses imprévues	5 500	-	-
	<b>864 440</b>	<b>841 798</b>	<b>826 490</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) AVANT DÉFICIT ACCUMULÉ DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT</b>	<b>6 311</b>	<b>(8 259)</b>	<b>964</b>
Déficit accumulé de l'exercice précédent	(6 311)	(5 347)	(6 311)
<b>DÉFICIT DE L'EXERCICE SELON LA COMPTABILITÉ MUNICIPALE</b>	<b>-</b>	<b>(13 606)</b>	<b>(5 347)</b>
Immobilisations <sup>(a)</sup>	-	(11 014)	(7 323)
Avantages sociaux futurs <sup>(b)</sup>	-	(5 193)	(4 480)
Instruments financiers <sup>(c)</sup>	-	(1 148)	1 572
Autres <sup>(d)</sup>	-	10 600	11 440
	-	(6 755)	1 209
<b>PERTE NETTE SELON LES PCGR</b>	<b>-</b>	<b>(20 361)</b>	<b>(4 138)</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 2006

**31. Différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et le Manuel de la présentation de l'information financière municipale au Québec (comptabilité municipale) (suite)**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Budget</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
	(non vérifié)		
<b>(a) Immobilisations</b>			
Remplacement du remboursement de capital par l'amortissement des immobilisations, net de subventions	-	(13 222)	(13 195)
Immobilisations à même les revenus, nettes de subvention	-	1 468	4 731
Perte sur disposition d'actifs	-	(489)	(608)
Remboursement du fonds de roulement	-	1 229	1 749
	-	<b>(11 014)</b>	<b>(7 323)</b>
<b>(b) Avantages sociaux futurs</b>			
Post-retraite	-	(3 319)	(3 191)
Post-emploi	-	(834)	(797)
Régimes de retraite	-	(2 882)	(2 300)
	-	(7 035)	(6 288)
Montants à pourvoir dans le futur (anciens passifs salariaux)	-	1 842	1 808
	-	<b>(5 193)</b>	<b>(4 480)</b>
<b>(c) Instruments financiers</b>			
	-	<b>(1 148)</b>	<b>1 572</b>
<b>(d) Autres</b>			
Produits issus des placements du fonds d'amortissement	-	5 317	5 870
Annulation du report du déficit à l'exercice subséquent	-	5 347	6 311
Harmonisation des conventions comptables des sociétés sous contrôle conjoint	-	(64)	(741)
	-	<b>10 600</b>	<b>11 440</b>

**32. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été redressés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée par l'exercice couvert.

**33. Opinion des vérificateurs**

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



## REVENUS VOYAGEURS PAR NATURE

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Budget</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Service autobus et métro</b>			
<i>Ordinaire</i>			
Espèces	54 192	51 137	50 359
Tickets lisière	68 165	66 905	66 655
CAM	137 255	139 598	131 339
CAM hebdo	29 244	28 485	28 445
	<b>288 856</b>	<b>286 125</b>	<b>276 798</b>
<i>Réduit</i>			
Espèces	3 591	3 839	3 296
Tickets lisière	13 326	13 594	12 763
CAM	54 545	54 902	52 647
CAM hebdo	2 756	2 531	2 587
	<b>74 218</b>	<b>74 866</b>	<b>71 293</b>
Cartes touristiques	1 382	1 306	1 300
Attribution des revenus relatifs aux trains de banlieue	600	582	613
	<b>365 056</b>	<b>362 879</b>	<b>350 004</b>
<b>Service de transport adapté</b>	<b>1 882</b>	<b>2 024</b>	<b>1 716</b>
<b>Revenus régionaux</b>	<b>29 258</b>	<b>29 831</b>	<b>27 638</b>
	<b>396 196</b>	<b>394 734</b>	<b>379 358</b>

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

## CHARGES PAR NATURE

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Budget</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Rémunération</b>	566 975	566 381	551 029
<b>Biens et services</b>			
Dépenses majeures	86 335	74 849	75 780
Services professionnels	33 252	37 686	35 140
Matériel et fournitures	37 417	38 259	44 300
Location	7 778	8 131	8 247
Frais de financement des opérations	108 820	102 856	104 437
Dépenses diverses	23 863	13 636	7 557
	297 465	275 417	275 461
	<b>864 440</b>	<b>841 798</b>	<b>826 490</b>

Ces informations ont été compilées en fonction des règles de la comptabilité municipale (note 31).

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

## CHARGES PAR FONCTION

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Budget</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>EXPLOITATION DES RÉSEAUX</b>			
<b>Réseau des autobus</b>			
Rémunération	286 290	292 791	282 520
Biens et services	52 677	55 024	61 242
	<b>338 967</b>	<b>347 815</b>	<b>343 762</b>
<b>Réseau du métro</b>			
Rémunération	162 979	157 579	156 921
Biens et services	41 822	39 355	38 783
	<b>204 801</b>	<b>196 934</b>	<b>195 704</b>
<b>Transport adapté</b>			
Rémunération	17 820	17 682	16 632
Biens et services	20 229	22 125	19 690
	<b>38 049</b>	<b>39 807</b>	<b>36 322</b>
<b>Énergie</b>			
Biens et services	13 136	6 458	7 616
	<b>594 953</b>	<b>591 014</b>	<b>583 404</b>
<b>SERVICES DE SOUTIEN</b>			
<b>Gestion des services partagés</b>			
Rémunération	51 291	50 089	48 782
Biens et services	11 328	11 844	7 488
	<b>62 619</b>	<b>61 933</b>	<b>56 270</b>
<b>Ingénierie et construction</b>			
Rémunération	25 396	25 300	25 195
Biens et services	8 544	7 880	5 733
	<b>33 940</b>	<b>33 180</b>	<b>30 928</b>
<b>Communication et marketing</b>			
Rémunération	9 749	9 553	8 433
Biens et services	5 802	4 591	3 489
	<b>15 551</b>	<b>14 144</b>	<b>11 922</b>
	<b>112 110</b>	<b>109 257</b>	<b>99 120</b>
<b>SERVICES CORPORATIFS</b>			
Rémunération	4 581	4 498	4 497
Biens et services	1 338	1 161	1 193
	<b>5 919</b>	<b>5 659</b>	<b>5 690</b>

Ces informations ont été compilées en fonction des règles de la comptabilité municipale (note 31).

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

## CHARGES PAR FONCTION

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>Budget</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>PROJETS SPÉCIAUX</b>			
Rémunération	–	2 021	1 336
Biens et services	6 390	3 855	7 650
	<b>6 390</b>	<b>5 876</b>	<b>8 986</b>
<b>AUTRES DÉPENSES</b>			
Rémunération	12 241	9 729	9 750
Biens et services	18 507	17 416	15 103
	<b>30 748</b>	<b>27 145</b>	<b>24 853</b>
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>			
Biens et services	108 820	102 847	104 437
	<b>108 820</b>	<b>102 847</b>	<b>104 437</b>
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES</b>			
Rémunération	–	–	–
Biens et services	5 500	–	–
	<b>5 500</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
	<b>864 440</b>	<b>841 798</b>	<b>826 490</b>

Ces informations ont été compilées en fonction des règles de la comptabilité municipale (note 31).

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.



## DETTE À LONG TERME

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Obligations, 70 000 \$</b>		
8,75 %, échéant le 30 septembre 2007 <sup>(a)</sup>	7 000	7 000
<b>Obligations, 30 000 \$</b>		
8,10 %, échéant le 18 juillet 2006 <sup>(a)</sup>	–	15 060
<b>Obligations, 30 000 \$</b>		
6,75 %, échéant le 5 juin 2006	–	3 040
6,85 %, échéant le 5 juin 2007	3 280	3 280
<b>Obligations, 40 000 \$</b>		
5,70 %, échéant le 4 juin 2008 <sup>(a)</sup>	11 248	11 248
<b>Obligations, 35 000 \$</b>		
5,40 %, échéant le 8 avril 2009 <sup>(a)</sup>	9 005	9 005
<b>Obligations, 30 000 \$</b>		
5,90 %, échéant le 6 août 2009 <sup>(a)</sup>	7 470	7 470
<b>Obligations, 25 000 \$</b>		
6,60 %, échéant le 16 février 2006	–	1 662
6,70 %, échéant le 16 février 2007	1 780	1 780
6,80 %, échéant le 16 février 2008	1 906	1 906
6,85 %, échéant le 16 février 2009	2 041	2 041
6,85 %, échéant le 16 février 2010	2 186	2 186
<b>Obligations, 60 000 \$</b>		
4,60 %, échéant le 15 novembre 2006	–	15 849
4,95 %, échéant le 15 novembre 2007	4 120	4 120
5,25 %, échéant le 15 novembre 2008	4 334	4 334
5,50 %, échéant le 15 novembre 2009	4 559	4 559
5,70 %, échéant le 15 novembre 2010	4 796	4 796
5,75 %, échéant le 15 novembre 2011	9 586	9 586
<b>Obligations, 40 000 \$</b>		
4,20 %, échéant le 24 octobre 2007 <sup>(a)</sup>	18 130	18 130
4,50 %, échéant le 24 octobre 2008	2 960	2 960
4,80 %, échéant le 24 octobre 2009	3 110	3 110
5,00 %, échéant le 24 octobre 2010	3 260	3 260
5,15 %, échéant le 24 octobre 2011	3 430	3 430
5,25 %, échéant le 24 octobre 2012	9 110	9 110

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

## DETTE À LONG TERME

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Obligations, 75 000 \$</b>		
4,00 %, échéant le 6 mai 2006	-	5 000
4,25 %, échéant le 6 mai 2007	5 300	5 300
4,50 %, échéant le 6 mai 2008	12 900	12 900
4,80 %, échéant le 6 mai 2009	5 000	5 000
5,00 %, échéant le 6 mai 2010	5 300	5 300
5,15 %, échéant le 6 mai 2011	5 700	5 700
5,30 %, échéant le 6 mai 2012	6 000	6 000
5,40 %, échéant le 6 mai 2013	20 600	20 600
<b>Obligations, 42 000 \$</b>		
2,80 %, échéant le 19 août 2006	-	8 060
3,40 %, échéant le 19 août 2007	8 390	8 390
3,80 %, échéant le 19 août 2008	8 720	8 720
4,15 %, échéant le 19 août 2009	9 070	9 070
<b>Obligations, 75 000 \$</b>		
3,25 %, échéant le 27 avril 2008 <sup>(a)</sup>	19 100	19 100
3,50 %, échéant le 27 avril 2009	6 900	6 900
3,75 %, échéant le 27 avril 2010	7 200	7 200
4,00 %, échéant le 27 avril 2011	6 300	6 300
4,15 %, échéant le 27 avril 2012	6 500	6 500
4,35 %, échéant le 27 avril 2013	6 800	6 800
4,50 %, échéant le 27 avril 2014	7 100	7 100
4,60 %, échéant le 27 avril 2015	15 100	15 100
<b>Obligations, 14 000 \$</b>		
4,00 %, échéant le 8 novembre 2007	2 600	-
4,00 %, échéant le 8 novembre 2008	2 700	-
4,00 %, échéant le 8 novembre 2009	2 800	-
4,00 %, échéant le 8 novembre 2010	2 900	-
4,00 %, échéant le 8 novembre 2011	3 000	-

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

## DETTE À LONG TERME

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Emprunt bancaire, 47 130 \$ <sup>(b)</sup></b>		
Taux LIBOR plus 0,25 %, échéant le 9 janvier 2012 <sup>(a)</sup>	34 959	34 977
<b>Emprunt bancaire, 30 000 \$</b>		
Taux LIBOR plus 0,225 %, échéant le 24 janvier 2006	–	22 207
<b>Emprunt bancaire, 30 000 \$</b>		
Taux LIBOR plus 0,275 %, échéant le 9 décembre 2006	–	26 220
<b>Emprunt bancaire, 30 000 \$ <sup>(b)</sup></b>		
Taux LIBOR plus 0,15 %, échéant le 12 décembre 2007 <sup>(a)</sup>	29 217	26 230
<b>Emprunt bancaire, 40 000 \$</b>		
6,769 %, échéant le 9 décembre 2009 <sup>(a)</sup>	40 000	40 000
<b>Emprunt bancaire, 100 000 \$</b>		
4,708 %, échéant le 21 avril 2014 <sup>(a)</sup>	100 000	100 000
<b>Emprunt bancaire, 75 000 \$</b>		
5,222 %, échéant le 22 octobre 2014 <sup>(a)</sup>	75 000	75 000
<b>Emprunt bancaire, 60 000 \$ <sup>(a)</sup></b>		
4,665 %, échéant le 24 février 2016	60 000	–
<b>Emprunt bancaire, 40 000 \$ <sup>(a)</sup></b>		
4,888 %, échéant le 24 février 2021	40 000	–
<b>Billets à demande, convertis au cours de l'exercice</b>	–	484
<b>Emprunt bancaire, 405 \$</b>		
Taux de base plus 1,35 %, échéant le 26 mai 2009	405	–
<b>TOTAL</b>	<b>668 872</b>	<b>649 080</b>

(a) Tranche à fonds d'amortissement.

(b) Montant que la Société devra déboursier à l'échéance en vertu de contrat d'échange de devises.

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

## ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>DETTE À LONG TERME</b>		
Obligations et emprunts bancaires	668 872	649 080
Montants accumulés à titre de placements du fonds d'amortissement	(120 739)	(141 395)
Montants à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec	(257 591)	(266 713)
Agence métropolitaine de transport	(1 837)	(8 027)
	288 705	232 945
Dépenses d'investissement à financer	177 952	110 006
Montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés	(1 442)	(8 568)
	176 510	101 438
Subventions relatives aux dépenses d'investissement à financer <sup>(a)</sup>	(108 481)	(57 475)
	<b>68 029</b>	<b>43 963</b>
<b>ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME</b>	<b>356 734</b>	<b>276 908</b>

(a) Ce montant est calculé sur les dépenses à financer en fonction des taux des subventions rattachées aux dépenses d'investissement. Toutefois, ce montant n'est pas comptabilisé aux livres de la Société puisque la subvention devient effective lorsque la dette à long terme est vraiment émise.

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.